

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 81 (2019)

Heft: 8

Rubrik: Sécurité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les forestiers sont exposés à un risque d'accident supérieur à la moyenne. Photo: ldd

Planification numérique des mesures d'urgence

La SUVA recense annuellement quelque 1700 accidents dans les exploitations forestières. En dix ans, plus de quarante ont eu une issue fatale. Presqu'un apprenti forestier-bûcheron sur deux a un accident dans l'année. Un support numérique offre une aide rapide en cas d'urgence.

Ruedi Hunger

«Le travail forestier est la profession la plus dangereuse en Suisse» : tels sont peu ou prou les commentaires de la presse sur les statistiques des accidents de la branche sylvicole établies par la Suva. L'économie forestière est le secteur d'activité qui présente le plus grand nombre d'accidents professionnels par tranche de 1000 actifs, surpassant même l'agriculture.

Cartes d'urgence

Dans de nombreuses exploitations forestières, la planification d'urgence a été et reste assurée via des cartes d'urgence remises aux employés qui leur fournissent les informations nécessaires pour organiser les premiers secours en cas d'accident, et leur servent également d'aide-mémoire. Par conséquent, chaque salarié doit impérativement être muni de cette carte. Si une exploitation forestière effectue plusieurs travaux en même temps, elle doit préparer une carte d'urgence pour chaque chan-

tier de coupe, et la confier à la personne qui en a la charge. Afin de limiter les confusions et de faciliter la planification d'urgence, il est maintenant possible d'organiser les secours à partir de tout téléphone portable de collaborateur.

«Ordre de travail forestier»

De nos jours, chaque employé dispose d'un téléphone portable, dont l'utilisation est particulièrement pertinente pour la planification d'urgence. Disponible depuis quelques années déjà, l'application «Ordre de travail forestier» peut être installée sur n'importe quel appareil. Sous la barre d'état, l'employé a accès en tout temps à différentes informations (voir encadré ci-contre).

Emplacement exact communiqué

Le plan d'urgence prescrit par la Suva est automatiquement enregistré dans l'application. Les coordonnées téléphoniques de tous les services de secours (Rega,

ambulance, pompiers, police) sont répertoriées sous l'onglet «Numéros d'urgence». Les données GPS sont automatiquement transmises au destinataire lors de chaque appel pour faciliter la localisation par les organismes de secours.

Accessibilité numérique

Le plan d'urgence actuel repose en grande partie sur une connexion fonctionnelle du téléphone portable avec les organismes de secours. La liaison mobile n'est cependant pas garantie dans certaines forêts de montagne. L'on oublie souvent qu'outre ces dernières, elle n'est pas non plus optimale (voire inexistante) dans les bois et certains ravins isolés des zones vallonnées et des Préalpes. Comme le montre le projet pilote «Concept d'urgence dans le Tössstock», d'autres options d'alarme doivent également être envisagées.

Conclusion

Les travailleurs forestiers sont exposés à des dangers divers. De manière préventive, une bonne organisation d'urgence est nécessaire afin qu'en cas d'urgence, l'alarme puisse être déclenchée rapidement et avec succès. L'application «Ordre de travail forestier» offre un soutien inestimable pour gérer des situations que personne n'espère voir se produire. ■

Application «Ordre de travail forestier»



Avec l'application «Ordre de travail forestier», le titulaire du compte peut créer rapidement et facilement un mandat. Celui-ci est transmis par téléphone portable aux collaborateurs dans la forêt.

Ainsi, toutes les personnes concernées par un mandat ont constamment accès aux informations nécessaires sur le lieu, le peuplement, l'avancement des travaux, le type d'intervention et son but. Le plan d'urgence préconisé par la Suva est automatiquement adopté lors de chaque opération. L'application commandée par l'association «Entrepreneurs forestiers suisses» est très utilisée. Elle a déjà été téléchargée plusieurs centaines de fois depuis son lancement. Différents types d'abonnements sont proposés moyennant un forfait annuel.